

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS SERVICES PERISCOLAIRES

(Garderies périscolaires, restaurants scolaires)

Année scolaire 2020-2021

A retourner au plus tard le 29/06/2020 à l'école ou par voie postale à la CDC Brenne Val de Creuse 5 rue de l'Eglise
36300 RUFFEC

Enfant NOM.....PRENOM.....
Date de naissance / /
Ecole fréquentée : Classe de.....
N° allocataire CAF :

Responsable(s) légal(aux) :

Responsable légal 1	Responsable légal 2
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Organisme	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Organisme
Nom : Prénom	Nom : Prénom
Autorité parentale oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Autorité parentale oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Adresse	Adresse (si différente).....
Code postal Ville.....	Code postal Ville.....
Employeur :	Employeur :
Tél. domicile / / / /	Tél. domicile / / / /
Tél. portable.... / / / /	Tél. portable.... / / / /
Téléphone travail / / / /	Téléphone travail / / / /
Mail@.....	Mail.....@.....

Autres personnes (de plus de 16 ans) habilitées à prendre l'enfant à l'issue des garderies périscolaires ou à contacter en cas d'urgence

- Nom : Prénom.....
Adresse :
Téléphone 1 : / / / / / Téléphone 2 : / / / /
- Nom : Prénom.....
Adresse :
Téléphone 1 : / / / / / Téléphone 2 : / / / /
- Nom : Prénom.....
Adresse :
Téléphone 1 : / / / / / Téléphone 2 : / / / /

* 2 personnes susceptibles d'être jointes à partir de 18h30 doivent impérativement être indiquées.

Médecin traitant :

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone : / / / /

Renseignements médicaux :

Joindre la photocopie du carnet de vaccination

Vaccinations : Antitétanique BCG

Maladies Infantiles contractées : Varicelle Coqueluche Rougeole Oreillons Scarlatine Rubéole

Observations diverses (rayer la mention inutile) : Allergies – Difficultés d’audition – Appareil dentaire –
Souffle au cœur – Asthme – Appendicectomie

Autres, précisez :

.....

Traitement en cours :

L'enfant est-il suivi par un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) ? : oui non si oui, merci de nous le fournir

Je, soussigné(e/s) responsable(s) légal(aux) de l'enfant
(Nom Prénom).....

- **Autorise(nt) la Communauté de Communes à prendre le cas échéant toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant (hospitalisation...).**
- **Certifie(nt) que mon enfant est assuré individuellement pour les activités périscolaires.**
- **Déclare(nt) avoir pris connaissance et accepter les règlements des services périscolaires de la Communauté de Communes Brenne – Val de Creuse (garderie, restauration scolaire et Temps d'activités périscolaires).
Les règlements sont téléchargeables sur le site www.cc-brennevaldecreuse.fr/**
- **Accepte(nt) les modalités de facturation forfaitaire de cantine décrites dans le présent document.**
- Autorise(nt) la Communauté de Communes à prendre en photo mon enfant dans le cadre des services périscolaires et à utiliser ces photographies dans les différentes publications de la Communauté de Communes. Oui Non
- Autorise(nt) la Communauté de Communes à utiliser mon (notre) adresse mail à des fins d'information sur le fonctionnement des services périscolaires et de promotion des actions culturelles et de loisirs de la Communauté de Communes. Oui Non

Fait le/...../ 2020 à

Signature du représentant légal (ou des représentants légaux) :

CANTINE SCOLAIRE

Nom, Prénom de l'enfant :

Si votre enfant mange à la cantine, vous devez l'inscrire sur l'un des 3 forfaits proposés :

Cochez le forfait choisi :	<input type="checkbox"/> Forfait 4 jours 4 repas/semaine	<input type="checkbox"/> Forfait 3 jours 3 repas/semaine	<input type="checkbox"/> Forfait 2 jours 2 repas/semaine
COCHEZ le ou les jours choisis :	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi

Les repas pris en dehors des jours cochés seront majorés de 20%.



Les forfaits choisis seront les mêmes durant toute l'année scolaire - sauf demande faite au plus tard le 15 du mois qui précède chaque fin de trimestre scolaire (soit le 15 décembre et le 15 mars). Le changement sera alors effectif le trimestre suivant (en janvier et en avril).

Il est possible de prendre un repas à l'unité (tarif majoré) si votre enfant n'est inscrit à aucun forfait ou en supplément de votre forfait (à réserver au plus tard la veille auprès du responsable de la cantine concernée).

Les tarifs repas pour l'année 2020 : Tarif unique enfant : 2,75 euros / Tarif repas à l'unité hors forfaits : 3,30 €

Les repas non consommés ne peuvent donner lieu à aucune autre déduction sauf

- En cas d'absence pour raison médicale (**justifiée par certificat médical**) de 7 jours consécutifs minimum
- En cas de rendez-vous chez un spécialiste (**justifié par certificat médical**) ou en cas de classe de découverte.
- En cas d'exclusion de l'élève du service.
- Si la collectivité ne met pas en place le service (travaux en cantine par exemple) ou si l'enfant n'est pas accueilli à l'école (grève de l'enseignant par exemple).

Les éventuelles régularisations interviendront sur les prélèvements de janvier, mai et juillet.

Un échancier sur 10 mois (d'octobre à juillet) est mis en place.

Exemple mensualisation pour 1 enfant (Calcul : Nombre de repas sur l'année x 2.75€ / 10 mois) :

	PERIODE 1			Régularisation	.PERIODE 2			régularisation	Période 3 +	régularisation	Total
	Prélèvement octobre	Prélèvement novembre	Prélèvement décembre	Prélèvement JANVIER	Prélèvement février	Prélèvement mars	Prélèvement avril	Prélèvement MAI	Prélèvement juin	Prélèvement JUILLET	
Forfait 4 jours	38,5	38,5	38,5	38,5	38,5	38,5	38,5	38,5	38,5	38,5	385
Forfait 3 jours	28,88	28,88	28,88	28,88	28,88	28,88	28,88	28,88	28,88	28,88	288,8
Forfait 2 jours	19,25	19,25	19,25	19,25	19,25	19,25	19,25	19,25	19,25	19,25	192,5

Modes de règlement : Le paiement des factures de restauration peut être effectué :

- Par prélèvement automatique le 7 de chaque mois. (joindre un RIB obligatoirement)
- En espèces, carte bancaire ou chèque adressé à la Trésorerie du Blanc dans les 30 jours.



Après 3 paiements mensuels non honorés et après extinction de toutes les voies de recours, la collectivité n'accueillera plus votre enfant en cantine scolaire (jusqu'à régularisation).

Je soussigné(e) Madame/Monsieur NOM.....PRENOM.....

- déclare être le responsable légal financier (destinataire des factures unique - même en cas de garde alternée).
- déclare avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et des tarifs et déclare les accepter.
- autorise le prélèvement bancaire (**sauf si déjà fourni, joindre une copie de votre RIB**) des factures des services de :
 - Cantine
 - Garderie
 - Centre de loisirs

Attention : En cas de paiement par ticket CESU, le prélèvement ne peut être mis en place

Signature :